



Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies
N° d'entreprise : 0680.919.907
Courriel : fewassm@gmail.com Site internet : www.fewassm.be

Ottignies, le 09/10/2021

PV du Conseil d'Administration du 28 septembre 2021.

Présents : Benoit Van Tichelen, Espérance Delvaux, Geoffrey Blaffart, Sophie Meunier, Catherine Dungalhoff, Isabelle Linkens, Anne Semaille

Procuration : Isabelle Cammarata à Sophie Meunier, Teresa Marchica à Catherine Dungalhoff

Excusé : Michael Demelenne

Invitée : Emel Bergsoj

1. Approbation du PV du mois d'août

PV approuvé du 24/08/21.

2. Retour des commissions :

- CAF :

La CAF a abordé les points suivants :

- ✓ Situation sur les décomptes et les différents subsides à recevoir :

Il apparaît que pour certains SSM les notifications des décisions seraient envoyées maintenant au Président de PO sans copie à la DA.

Concernant la réception des décomptes, peu de service ont reçu leur décompte.

Suite à ces échanges, le CA décide d'envoyer un courrier à la DTF avec nos différentes questions (notification PO, ANM 2020, subside GUW) + demande de rencontre, notamment avec la DTF pour voir comment s'entendre sur les différentes modalités en vue du changement du décret.

Demande de la CAF d'introduire un courrier à la DTF pour que les pécules de sortie des contrats G UW soient bien intégrés à la fin de la 2^{ème} période. On a déjà eu une réponse à ce sujet. C'est refusé par l'AVIQ.

➔ *La FéWassm va interpeller la DTF concernant les ANM pour l'année 2020 non reçus à ce jour*

✓ Médecins indépendants

Echanges de pratiques sur la demande de transformation de l'enveloppe médicale en frais de fonctionnement. La DTF exige cette année, que les dépenses liées à cette enveloppe soient justifiées par des factures et intégrées dans l'onglet frais de fonctionnement du décompte récapitulatif.

Tous les ans, selon un membre, il faut refaire une demande de transformation pour ces frais.

✓ Retour GT harmonisation :

Une trentaine d'SSM participent à ce GT, ce qui est une participation satisfaisante, en termes de représentativité. Au niveau de la méthodologie, à la fin de chaque module, il est prévu de rassembler les questions principales qui méritent consensus et à la fin du module de demander à chaque SSM membre de se positionner. Afin de ne pas ré ouvrir les débats, les questions seront assez fermées et axées sur les pistes soulevées lors du GT. L'objectif est de tenter d'obtenir la plus grande adhésion sur des positions d'harmonisation.

A la fin de ce GT, il est convenu de faire un retour de nos conclusions à l'AVIQ, avec d'éventuelles propositions pour un encodage de certaines données plus pertinentes pour refléter au mieux l'activité du secteur. Un retour sera également fait en AG.

✓ Covid

Discussion autour du coût réel ETP G UW et des frais introduits (voir PV CAF pour les détails)

- CSP : se réunit cette aprèm

- CEC :

Lors de la dernière commission, les participants n'étaient pas très nombreux. Teresa Marchica a pu être présentée comme reprenant le mandat, au nom du CA avec en appui Emel Bergsoj. Lara Nils et Anne-Françoise Lison ont pu être remerciées et il a été indiqué que la continuité de leur travail serait assurée.

La dynamique de la CEC semble compliquée, en particulier depuis le départ des anciens animateurs qui étaient porteurs et moteurs de la Commission. Des personnes semblent profiter de cette commission pour remettre en question et interpeller le fonctionnement de la FéWaSSM, sur l'articulation entre le CA et les commissions, sur des avis consultatifs, quelle position de la CEC sur ce qui est demandé en termes de réflexions...

Proposition de travailler par thèmes, en vue de la Journée d'Etude du 08/02/2022, avec une méthodologie particulière.

Par ailleurs, la réflexion y est riche et intéressante. Il faudrait que la CEC produise le travail de leur réflexion, notamment pour amener les arguments dans le contenu du futur décret.

Est-ce que les participants qui restent, sont-ils prêts à faire évoluer le débat sur les actualités sociétales.

Il faudrait demander des positions claires sur ce qui est attendu dans le décret. La reprise de Térésa Marchica et Emel Bergsoj comme animatrices permettra de recadrer le principe de réalité.

3. Retour des mandats :

- Retour réunion logiciel e-santé avec la LBSM :

Sophie Meunier participe à des rencontres organisées par la LBSM sur le partage éventuel de logiciel d'encodage. La question de départ était de savoir s'il était possible de s'accorder sur un même logiciel, inter-régional et/ou inter sectoriel et/ou sectoriel. La conclusion des rencontres est qu'il n'est pas possible d'avoir un seul logiciel, que ce soit au niveau intersectoriels, sectoriels et encore moins inter-régionales.

La question du groupe est de savoir comment interpeller chaque Gouvernement pour un soutien financier à un logiciel informatique en lien avec les exigences des différentes instances au niveau quantitatif. La LBSM se positionne comme défenseur de ses membres dans ce dossier.

Pour la FéWaSSM, il y a lieu de savoir s'il faut appuyer un logiciel et si oui lequel, sans obligation d'adhérer. L'enjeu c'est la récolte des données avec un cahier de charge comprenant les exigences des données à récolter, avec un dossier de subvention. La FéWassm n'a pas à promouvoir tel ou tel logiciel mais plutôt d'agir sur un dossier de demande de subvention.

- FASS :

Jusqu'à présent les CA de la FASS se déroulaient alternativement à Bruxelles et Namur. Il était donc convenu qu'Isabelle Linkens assiste à celui de Bruxelles et Sophie Meunier à celui de Namur. Depuis peu, la FASS a décidé d'ajouter une alternative à Liège. Les réunions à Namur deviennent rares. Il n'est pas possible pour Sophie Meunier de s'investir aux CA qui se déroulent à Liège et à Bruxelles. Une alternative a toutefois été proposée : l'organisation des CA en hybride. Cette proposition permettra à Sophie Meunier de poursuivre sa participation à tous les CA, dans la mesure où cette proposition est tenable.

- Crésam :

Benoit Van Tichelen est au bureau et au CA. Il a insisté sur l'importance du maintien du lien entre le Crésam et la Féwassm. Lors des derniers CA du Crésam, le télétravail a été abordé ainsi que l'accessibilité. Marie Lambert propose une nouvelle rencontre à un de nos CA pour aborder les différentes questions.

Autre question pour ce mandat. Benoit Van Tichelen souhaite que ce mandat soit repris. D'autres membres représentent la FéWassm : Terry Ferrière et Schonne Isabelle.

Espérance delvaux est d'accord pour reprendre ce mandat. Elle doit demander à son PO. Anne Semaille pourrait être intéressée mais s'estime trop novice pour représenter correctement la FéWassm.

- Groupe Confidentialité et pratique en SSM organisé par la LBSM :

Anne semaille reprend ce mandat. Emel Bergsoj fait le lien avec la Ligue

4. Retour Journée d'Etude

Les deux intervenants ont accepté de participer. L'après-midi serait consacrée à des ateliers par thèmes en amont avec la CEC. L'idée serait que les animateurs soient des représentants de la CEC. Le lieu serait l'arsenal le 8 février. Appel d'offre dans les SSM.

La Ministre est invitée. Budget de 5.000€. Les Flyers sont en préparatifs.

5. Coordination

Question du local. Déménagement du bureau de Charleroi vers la Pioche. La FASS est positive d'accueillir Emel Bergsoj. La FASS doit demander autorisation à la FDSS. Emel Bergsoj doit revoir son horaire : à voir avec le Comité d'accompagnement

6. Cabinet/Aviq :

- G UW :

Prolongation 2022. Un mail de bonne nouvelle est annoncé vers le 15 octobre. La Ministre s'engage à 99,9% de prolonger les contrat G UW pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les AM ne pourront pas arriver avant janvier. L'enveloppe doit être revue en fct des pécules de sortie et VA, l'ancienneté. Afin de défendre ce point, il est convenu de refaire un rappel pour les simulations des enveloppes G UW. L'intention de la Ministre est de pérenniser ses emplois dans le cadre.

- Décret :

Mr Buret a indiqué le démarrage d'un GT sur le nouveau décret. Il souhaite la présence de la FéWassm, la DTF et Sophie Vilain 14. Un comité de pilotage dirigé par Brigitte Bouton et F.Leclercq. Parallèlement, un groupe élargi composé des usagers, du Crésam, du service Inspections. Qu'en sera-t-il de l'interaction entre ces 3 instances. Les autres fédérations : UNESSA et SENTEA pourraient remonter leurs avis via la FéWaSSM.

Les deux SSM non-membres devront passer par la FéWaSsm. Cette position est un peu particulière. Attention à la position de la Fédé de défendre la position pour les deux ssm non-membres.

La Fédération va être conviée prochainement.

Proposition de faire parvenir l'avant-projet de décret sur lequel la fédération était d'accord ? La Fédération avait fait parvenir cet avant-projet à La Ministre Morréale, au début de son mandat.

Ce projet va être renvoyé aux membres du CA afin de le relire.

Le décret doit clarifier notre rôle, nos spécificités avec les nouveaux enjeux : PPL,...Comment les SSM peuvent valoriser ce qu'ils font déjà ?

Désignation d'une délégation au sein du CA:

Idéalement, une personne du Public/Privés, une personne qui peut faire des simulations/prévisions.

Isabelle Linkens peut être en soutien technique avec Isabelle Cammarata, Espérance Delvaux, Benoit Van Tichelen, Geoffrey Blaffart, Sophie Meunier, Emel Bergsoj.

- Subvention facultative

Un Comité d'accompagnement est fixé le 25/10. Préparation au bureau.

- Assises de la première ligne : reportée à incessamment.

Question principale serait de définir la territorialité, où mettre le curseur,....

- Etat de l'analyse des décomptes et 2^{ème} avance cf CAF

7. Crise Inondations

Il n'y a plus de réunion organisée par les coordinatrices de Liège. C'est le Cabinet et le SPW qui ont repris une coordination. Ils interrogent régulièrement la FéWaSSM sur les actions menées par les SSM dans la région. Un tableau récapitulatif a été envoyé à Sophie Vilain XIII. Il sera complété et envoyé au fur et à mesure qu'Emel recevra des nouvelles.

8. Nouvelle convention INAMI : Point sur la collaboration avec les réseaux 107 et les SSM

Important que les SSM prennent part dans les réseaux 107.

L'idée est d'agir sur des plus petits territoires, c'est la RW qui va définir les territoires. Nous ne savons pas sur quel critère. Définition de l'offre et des besoins. Moyen complémentaire à ce qui existe déjà. C'est au niveau de la fonction 1 que les réflexions ont lieu sur les implémentations. C'est le comité de réseau qui avalise.

Question d'éthique dans l'éventualité d'engager un salarié dans le cadre de cette convention.

Quelle position l'AVIQ a-t-elle sur la place des SSM dans cette nouvelle politique ? La volonté est que les SSM prennent place dans les débats.

Qu'en est-il de l'articulation sur les orientations « patients »

Important d'avoir une rencontre avec la RW et la Fédération pour définir la vision et la place des SSM.

2 modalités de collaboration :

En interne : convention avec un PPL soit en indépendant ou salarié

En externe : établir collaboration avec les PPL et créer une communauté élargie de la SM

Il y a un enjeu identitaire.

9. Communication aux membres :

Afin de toucher le plus grand nombre au niveau du secteur, il a été proposé de créer un mailing avec les adresses mails génériques de l'ensemble des SSM. L'objectif est de pouvoir communiquer à ce mailing, des informations d'ordre générale (GT, formation, colloque,...).

Un mail dans ce sens a été envoyé aux membres afin de leur demander accord pour ce type d'envoi.

Le CA marque son accord pour ce processus.

10. Divers

- LBSM contact avec la Ligue sur les psychologues de 1^{ère} de ligne afin de voir comment se positionner sur les différentes offres de soins qui nous oblige à nous re définir. Important d'avoir une voix forte. Proposition d'une rencontre avec la ligue. Une demande avait été fait en été. Emel Bergsoj les relance pour fixer une date. Benoit Van Tichelen et Sophie Meunier participeront à cette rencontre.
- GT AVIQ/FéWassm/ONE : C'est Alpha, Florence Renard qui a été mandatée pour représenter la FéWassm + Rudy de Pass. Constat du verrouillage sur l'offre de formation et sur la gratuité des formations. Une enquête a été réalisée sur ce qui fonctionne ou pas. 52 SSM ont répondu. Bcp ont répondu qu'ils ne voulaient plus « offrir » de formations à cause de : l'Irrégularité des présences TMS, la gratuité, le manque de personnel,...
Tous les protagonistes sont ouverts à d'autres propositions afin que l'offre soit plus efficiente.
Prochaine réunion en janvier 2022.

Pour le Bureau,

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire

Emel Bergsoj, Coordinatrice